

INTÉGRATIONS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC



Rivière-du-Loup

Le ministre de la Sécurité publique annonçait le 13 décembre dernier, par correspondance à l'Association, l'abolition du corps de police municipal de Rivière-du-Loup et l'intégration de celui-ci à la Sûreté du

Québec. Il est à noter que, bien qu'il s'agisse d'une municipalité de moins de 50 000 habitants et qu'il soit prévu présentement dans la *Loi sur la police* qu'aucune consultation n'est obligatoire, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec a livré une guerre démesurée aux élus municipaux visant à les obliger à tenir un référendum. Une fois de plus, tout comme dans Sainte-Adèle et Saint-Georges-de-Beauce, le président de la Fédération a fait plusieurs déclarations inexactes envers notre desserte et nos conditions de travail nous donnant une image de service de police de deuxième ordre. Il est inacceptable pour l'Association de tolérer ce genre de discours faux et alarmiste. Préférant ne pas nous immiscer directement dans ce débat pour ne pas risquer de l'envenimer davantage, nous avons quand même dû effectuer quelques déclarations publiques dans certains journaux locaux afin de ramener un équilibre auprès de la population de ces villes. Ce qui fut très apprécié d'ailleurs.

Une rencontre entre l'Exécutif de l'Association et nos membres du poste de la Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup, ainsi que les membres du service de police de Rivière-du-Loup, s'est tenue les 12 et 13 mars dernier afin de préparer leur passage à la Sûreté du Québec. Plusieurs points furent abordés et chaque vice-président ainsi que le directeur régional ont pu échanger avec l'ensemble des membres de la Sûreté municipale et de la Sûreté du Québec. Au moment de lire ces lignes, l'intégration aura

déjà eu lieu et les membres de ce service de police municipal compteront déjà dans nos rangs depuis le 30 avril. Bonne carrière à tous!

Sainte-Adèle

Le ministre de la Sécurité publique annonçait le 21 février dernier, par correspondance à l'Association, l'abolition du corps de police municipal de Sainte-Adèle et l'intégration de celui-ci à la Sûreté du Québec.

Une rencontre entre l'Exécutif de l'Association et les membres du service de police est prévue le 15 mai prochain et l'intégration est prévue pour le 18 mai.

Saint-Georges-de-Beauce

Les élus municipaux de la ville de Saint-Georges-de-Beauce ont terminé leurs travaux sur la possibilité d'abolir leur service de police municipal. Les séances d'informations publiques se sont tenues les 20 et 22 mars dernier. Évidemment, le président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec a effectué sensiblement le même cirque que dans les deux municipalités de Rivière-du-Loup et de Sainte-Adèle, au grand détriment des élus et de la population, leur dictant la marche à suivre dans un tel dossier. À noter que le plan de desserte intraville offert par la Sûreté du Québec est supérieur à celui de la ville rendant la démagogie d'autant plus difficile pour la Fédération.

Le conseil municipal a adopté majoritairement, le 10 avril dernier, un vote d'abolition de leur service de police municipal. La demande est présentement sur le bureau du Ministre et devrait suivre son cours dans les prochains mois.